



Le dossier « Animation »

Est-ce l'arrivée de l'automne alors que l'été parut si court, la déclaration d'un jeune homme dans la presse regrettant les Vendredis soir d'autrefois ou la démolition de l'Estival ? Le sujet « de la rentrée » tournait autour du manque d'Animations. Faux procès : car il y a beaucoup d'animations à Jullouville mais sont-elles celles attendues ?

Il y a effectivement la nostalgie d'un avant et sans remonter aux années 1980, celle des derniers mandats.

L'animation se cristallisait sur des temps forts portés par les associations jullouvillaises rivalisant de dynamisme : Soirées cabaret (Amplitude), Raids catamarans, Tournées départementales de Beach Volley, de Beach Soccer, de Rugby, les retraites aux flambeaux du Syndicat d'Initiative dont les bénévoles répondaient à tous les appels, les vendredis de « Jullou en fête », créés par les commerçants etc. Des rendez-vous fédérateurs préparés pendant des mois par les associations, les bénévoles et les employés communaux : les Feux de la Saint-Jean ou l'emblématique Marché de Noël que tout le pays Granvillais nous enviait. Comment oublier qu'avec Philippe Renaudet nous avions mobilisé 200 bénévoles à Jullouville autour de Piper Opération Cobra !

L'essentiel de ces évènements estivaux, mais nous avions réussi à étirer sur « les ailes de saison » notamment grâce à Mômes en fêtes, aux Cyclistes des « Voies de la liberté », à « Peintures en folie » qui bravaient à la Pentecôte les printemps tardifs, la fête de la Musique et les « Sorties de Bains » mouillaient les maillots jusqu'à notre place de l'office du tourisme, avec la Bibliothèque nous jouions à « Loups et Sorcières » à Halloween. Le Projet culturel voté (mais jamais utilisé) avait encouragé Les Grandes Marées à se domicilier à Jullouville, à s'intéresser un temps à l'Estival, à rêver de dresser un chapiteau sur la place du marché 6 mois par an pour un programme perdu au profit de Sartilly.



Tour de France Cycliste et Voile

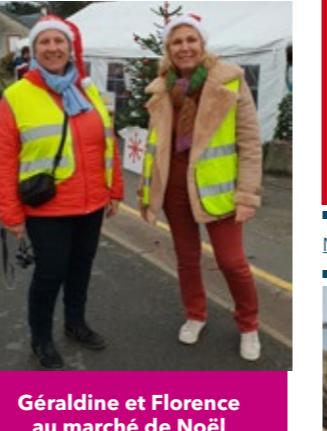
Ce catalogue audacieux a permis à Jullouville de décrocher des labels dont celui de Station de Tourisme et à susciter de nouveaux arrivants aujourd'hui déçus. Mais il était aussi chronophage, nécessitait des emplois dédiés à l'animation (administratifs et techniques), mobilisait les agents communaux (alors 15 à l'époque pour 8 aujourd'hui) et des élus engagés, des investissements, du matériel. Les partenariats réalisés avec le Département et Granville Terre et Mer (Tour de France Cycliste et Voile, Festi-récré) ont donné une aura extraordinaire à notre commune qui s'est tarie avec le changement de mandature et son virage politique. L'indisponibilité de la Salle des Mielles fermée pendant plus de 2 ans, l'abandon du projet de salle culturelle à l'Estival et la crise de la COVID ont précipité la chute.

On a perdu un savoir faire de 15 ans ! Aujourd'hui l'animation à Jullouville est sobre et économique. Elle est quasiment dépendante du « tout plein air »... en faisant notre grande faiblesse au regard du succès de la Salle François Simon de Carolles. Toutefois la reprise d'activités « inscrites » dans les gîtes Jullouvillaises (Courses de chevaux) ou le développement de nouveaux concepts (notamment en faveur des enfants) ont gagné leur public.

La nostalgie de l'élan fédérateur et de « cette grande mayonnaise » qui motivait toutes générations confondues agents et bénévoles en toutes saisons reste et guette la vague pour renaître, comme le surfeur sur sa planche scrutant l'horizon. Tout nous prouve le potentiel de Jullouville : le succès de la soirée du Comité des Fêtes de St-Michel-des-Loups et de leur Rallye gourmand, celui du Salon des peintres et des ateliers d'été malgré la précarité de la « Maison jaune », les rencontres littéraires de La bibliothèque, du Festival des Grandes marées, d'Octobre Rose et des Jullouvillaises, celui de « Rêve ou réalité » et du Trail organisé par un promoteur immobilier. Quelques uns d'entre nous connaissent même encore les recettes. La relève est prise par des entreprises comme par des associations et n'attendent qu'un coup de pouce pour s'exprimer.

Jullouville « la belle endormie » pourrait-elle se réveiller ?

Nous y croyons !



Chorale de l'école
au marché de Noël 2015

Géraldine et Florence
au marché de Noël



Vue aérienne de Jullouville

Avenir et Ambitions Jullouville - Saint-Michel-des-Loups



N°9
JANVIER
2025

EDITO

Alors que nous entamons la période du mandat qui devrait voir l'achèvement de la réalisation des projets, Jullouville se cherche encore... On a beaucoup « déconstruit » en 2024 : la halle du marché, l'Estival, l'Ecole de voile, et seule cette dernière grâce à Granville Terre et Mer entame l'édification de la nouvelle base. En revanche, les projets immobiliers, les Hauts de Bouillon, le lotissement du Terrain des Grunes aboutissent. Les grues élèvent de nouveaux immeubles, promesse de nouveaux habitants et de nouvelles contributions. Mais qu'en est-il de notre attractivité ? Il n'y a pas eu de nouveaux services et la fragilité de l'activité commerciale, accentuée par la fermeture de rideaux, ne peut pas être compensée par l'embellissement du centre-ville.

La signature de l'achat du Château de la Mare a trainé en longueur, le débat sur son devenir et ce qu'il apportera aux Jullouvillais aussi ; les arbres qui pourraient améliorer la place du marché ne sont pas encore plantés ; l'ébauche d'aménagement du Front de mer avance à petit pas ; le projet de transfert de l'Ephad Saint-Pairais traverse une zone de turbulence.

Quelle vision pour Jullouville ? Celle d'une cité dortoir résidentielle de Granville ou la Station de Tourisme que l'on nous vante mais dont la réalité reste modeste ? Est-ce que comme le préconise le schéma touristique de Granville Terre et Mer, les aménagements et activités qui animent les saisons de plus en plus larges ne pourraient pas aussi se mettre au service de tous les habitants ? Jullouville ne pourrait-elle pas se mettre à vivre toute l'année ? Le Maire se vante que son opposition vote la plupart des décisions proposées en Conseil Municipal. Nous croyons effectivement en l'intelligence collective, celle qui ne fait pas obstruction au bon fonctionnement du quotidien, qui sait reconnaître une décision pertinente et structurante lorsque c'est le cas par exemple, de l'installation d'une micro crèche. Nous votons un budget dont nous n'approuvons pas l'opacité et l'absence de perspectives, du moment qu'il ne compromet pas les finances communales à venir. Le Maire oublie aussi que nous participons et sommes de plus en plus écoutés en commission, arrondissant des angles qui évitent les échanges trop vifs en Conseil Municipal. Mais, nous ne partageons toujours pas les mêmes visions d'avenir.

Notre Jullouville aime la démocratie et ne craint pas la confrontation d'idées.

Notre Jullouville revendique la capacité à offrir davantage de services à ses habitants, à préserver son cadre de vie tout en s'animant davantage. Ne nous y trompons pas, bien plus que les « grands projets », « Qu'est-ce que les Jullouvillais souhaitent vivre dans leur commune ? » sera le grand sujet des prochaines municipales. L'attractivité n'est pas faite que de déclarations dans la presse. C'est un état d'esprit à impulser dont nous devrions tous être les acteurs et les ambassadeurs.

À l'aube de 2025 et à l'heure de tous les vœux, souhaitons-nous d'être solidaires, à l'écoute des uns et des autres et de notre environnement, enorgueillissons nous de construire ensemble des projets d'avenir.

Bonne année.

Florence Grandet

Esprit de Jullouville
est-tu là ?



SOMMAIRE

- Edito, Susan Eisenhower, Karine Boucey
- Page 2-3 : L'essentiel des conseils municipaux, Base nautique, Urbanisme : où en est le PLUi ?
- Page 4 : Le dossier : Animation



Susan Eisenhower,
entourée des portes-drapeaux des anciens combattants Jullouvillais lors de sa visite commémorative du 8 novembre, au Château de La Mare, où son grand-père le Général Eisenhower installa son quartier général l'été 1944.

Nous contacter : Avenir & Ambitions

@ Florence Grandet

@ Avenir et Ambitions pour Jullouville St-Michel-des-Loups

email : ajmdl50610@gmail.com



Géraldine CHRÉTIENNE
Projet et travaux, Sports, Animations-jeunesse, Marché de plein air.
A GTM : Culture et Équipements sportifs



Christian BALLOU
Sécurité, Chemins, Haies Bocagères, Ouverture des plis, Animation sports et jeunesse.

Prochains Conseils Municipaux :

27 janvier, 10 mars, 7 avril (budget) et 10 juin 2025

Directrice et rédactrice de la publication Florence Grandet
Crédits photos : F. Grandet, G. Chrétienne, JP David, Yannick Le Cam
Canettes : Violette Lescaudey de Maneville
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04
Sauf erreurs typographiques - Ne pas jeter sur la voie publique



L'essentiel des Conseils municipaux

Enfin le but



Conseil Municipal du 8 juillet 2024

- Attribution du marché public pour l'acquisition et l'installation de bâtiments modulaires pour les vestiaires du stade de Jullouville.
- Subventions aux associations.



Conseil Municipal du 16 septembre 2024

- Bilan de la saison estivale (voir dossier en page 4)
- Partenariat pour une mission de service civique pour les temps scolaires et périscolaires
- Délégation de Maîtrise d'ouvrage de l'ASA Jullouville Centre à la Commune (travaux de la digue Paul Ricour)
- Sécurisation routière à Lézeaux,
- SDEM : avenant à une convention de groupement de commandes pour la fourniture d'électricité
- Engagement de la candidature de la commune pour EUROPAN 18 (ce qui fait débat)
- Convention avec RISAE pour une extension de son service dans le domaine du numérique
- Convention pour la construction de 19 maisons individuelles : « Les Hauts de Bouillon », route de Carolles.

CE QUI FAIT DÉBAT : Ce Conseil était lourd d'engagements pour le prochain mandat.

* Notre voirie n'est pas adaptée à la densification du « plateau » et de ses hameaux en extension ni à un trafic multi-modalités. Monsieur Ballou au sein de la Commission Sécurité, revient depuis plus de 2 ans sur la sécurisation de la route du Mesnil Grimeult. L'aménagement de la RD 109 à l'entrée de Lézeaux est enfin réalisé pour rejoindre l'arrêt de bus. Il devrait être complété par des balises et un ralentisseur. Une « écluse » a aussi été créée à Saint-Michel-des-Loups.



La promenade côté nord

* La convention sur le principe de délégation de Maîtrise d'ouvrage de l'ASA Jullouville Centre à la commune sera proposée lors de la prochaine AG de l'Association en août 2025. Ce projet à 2 voix, sécuritaire et bien avancé, financé par l'ASA (pour la restauration de la digue) est en même temps un fort enjeu touristique pour la commune (réaménagement de la promenade située au dessus). Il faudra en commission, se positionner sur l'avenir des cabines de plage, la gestion d'une circulation polyvalente ou pas sur la Promenade, l'insertion paysagère de transition entre la plage et la ville etc. Ce « projet » avance donc lentement mais sûrement vers les échéances électorales de 2026.

* Enfin l'aménagement du Domaine du Château de la Mare en prendrait-il le même chemin ? Le Maire a proposé la candidature de Jullouville au programme EUROPAN 18 (Concours d'architectes pour la réhabilitation de lieux en friches dans le cadre du programme Villages d'Avenir - adopté en septembre 2023). Jullouville est retenu parmi les 165 sites français sélectionnés, (résultats en juin 2025). Nous avons hésité à voter ce point. D'une part, au moment du vote la commune n'était pas encore propriétaire, d'autre part, la concertation interne au Conseil et avec les Jullouvillais sur l'avenir de ce site est à peine esquissé. Quelle liberté la commune et ses habitants garderont-ils dans un projet engagé et financé par des fonds publics extérieurs ? Certes nous ne ferons jamais rien seul. Mais décider ENSEMBLE paraît essentiel.



Nos questions diverses :

nous avons demandé d'où venaient tous les dysfonctionnements de l'éclairage public de ces derniers mois et l'absence d'éclairage cet été contrairement à la décision du Conseil Municipal. L'installation de nouvelles horloges devraient rendre l'éclairage public plus fiable. Tout en se félicitant de la Cérémonie du 31 juillet 2024 (80^e Anniversaire de la Libération) nous avons remarqué l'absence de manifestations (liées à des désistements associatifs) pourtant un temps annoncées.



La base nautique Jullouvillaise de 8MN (8 Milles Nautiques ex CRNG) sort de terre !

Les travaux ont commencé et ne s'arrêteront qu'à minima pendant l'été pour que la future école de voile soit inaugurée au printemps 2026.

La base Jullouvillaise bien qu'en installations précaires est celle du groupe qui a le mieux supporté les aléas de l'été dernier : météorologiques et concurrentiels de toutes les festivités (80^e anniversaire de la Libération et JO 2024). Elle a vendu 593 stages avec un taux de remplissage de 90 % contre 73 % à Granville ou à Bréhal ! Le plan d'eau attractif confirme sa culture du catamaran. 8MN espère faire mieux en 2025. Mais comment ?

La cohabitation entre 8MN et le CVJ s'est parfaitement réalisée l'été dernier, le fonctionnement de nos structures est lié. Mais la répartition des places sur le parking la saison prochaine va se complexifier car le chantier occupe l'aire de stockage attribuée à 8MN.

Cette dernière est une entreprise qui compte bien sur le précieux plan d'eau Jullouvillais pour maintenir son chiffre d'affaire, l'autre est le Club local historique auquel Jullouville doit sa réputation nautique. Comptons sur le Maire, Vice-Président en charge des Travaux à GTM pour s'exercer avec diplomatie au jugement de Salomon...

A noter : l'avenue de la Tanguière sera dorénavant en sens unique vers la mer.

Conseil Municipal 14 octobre 2024

- Désignation d'un membre (en remplacement de M. Xavier Graff démissionnaire) dans les différentes commissions
- PLUi : second débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (voir ci-dessous)
- Règlement du Service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers de GTM
- Mise en œuvre du processus de verbalisation électronique par le Garde Champêtre
- Création d'un cheminement piéton route du Mesnil Grimeult
- Cession à la société « Les Chérubins » d'un terrain de 500 m², au prix des domaines, avenue des Frégates pour la création d'une micro-crèche. (13 voies pour les Chérubins, 4 pour Mini Max et 1 abstention)

CE QUI FAIT DÉBAT :

* Il a manqué une étape en commission pour finaliser le choix de la société retenue pour créer la future micro-crèche. Nos inquiétudes portaient sur la rentabilité d'une telle opération : elles ont été levées par les deux candidatures et leur plan de financement. Nous tenions ensuite à ce que cette opération soit faite par une personne morale s'engageant sur la durée de destination de 15 ans (maximum possible) pour éviter une spéculation foncière. C'est devenu le cas. Outre un sentiment d'urgence que nous n'expliquons pas, nous aurions souhaité laisser à la seconde proposition, celle de Mini Max, le temps de mûrir le projet auprès de l'ARS, afin qu'il y ait une réelle équité entre candidats. Nous étions intéressés par la démarche de jeunes parents qui n'ayant pas trouvé de micro-crèche correspondant à leur attente avaient mis tout leur savoir-faire et un solide réseau de relations et d'entreprises ancrées sur le territoire de GTM au service de ce projet.

Nos questions diverses :

- Nous nous sommes inquiétés de la conservation du lettrage et des objets inventoriés de l'Estival. Le Maire a assuré de leur préservation. Le groupe Philogéris (pressenti pour déplacer l'Ephad St Michel de St Pair-Sur-Mer et créer un foyer-logement de 14 places (notre demande initiale) est placé en redressement judiciaire. L'avenir du projet est reporté à début 2025.



Conseil Municipal 16 décembre 2024

- Installation de M^{me} Christine Pierrot en remplacement de M. Graff.
- Nouvelle borne de recharge rapide, place du Casino
- Acquisition actée de la Colonie de vacances de Saint Ouen pour 1 618 000 €.
- Annonce du Repas des Ainés : le mercredi 26 février 2025.



CE QUI FAIT DÉBAT :

* Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Pierrot au Conseil. Mais cela ne restaure pas la parité et ne résoud pas l'absence permanente de deux conseillers...

Il nous semble que la Place du Casino n'avait pas besoin d'une contrainte d'aménagement supplémentaire avec l'installation de la borne électrique qui aurait pu trouver sa place ailleurs en centre ville.



Urbanisme : Où en est le PLUi ?

Le PLUi, en élaboration depuis 2018, document majeur de l'aménagement de notre territoire pour les années à venir pourrait être acté fin 2025. Le Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) présenté une première fois en 2022 a évolué tenant compte des remarques formulées par le public et les services d'aménagement du territoire de GTM (mobilités, prévention des inondations, etc.), et d'une actualisation imposée par le SRADDET et le ScoT. Ils enrichissent d'un glossaire (bien utile), d'une simplification de formulations (toujours bienvenue en matière d'urbanisme...) et d'un rappel strict concernant la non artificialisation des sols tendant à l'objectif de 0 % supplémentaire en 2050. Notons quelques nouveautés comme la notion de « trame noire » contre la pollution lumineuse.

Il tourne toujours autour de 4 axes :

- * Pour un environnement et des paysages préservés, protégés et mis en valeur,
- * Un développement structuré prenant en compte les spécificités du territoire avec une réelle politique de l'habitat,
- * Un développement économique équilibré privilégiant l'optimisation du foncier,
- * Un territoire solidaire et organisé.

Jullouville n'ayant pas été retenu comme « pôle de proximité », notre capacité à augmenter la constructibilité repose essentiellement sur la densification de l'existant. L'extension se fera à la marge. Le fond ne suscite pas de controverse au sein du Conseil, il y a peu de marge de manœuvre mais nous attendons les Commissions d'Urbanisme pour retravailler la copie jullouvillaise...

L'AVAP est en difficulté pour être prête à temps mais doit à terme s'imposer au PLUi. Ce travail collectif de 4 communes (Granville, St Pair sur mer, Carolles et Jullouville dites Pays de l'Estran), est d'une telle complexité que l'on n'ose imaginer le délai supplémentaire au détriment de notre patrimoine si un quatrième mandat devait renommer de nouveaux délégués pour l'achever ! Une concertation publique devrait avoir lieu en début d'année 2025. Les périmètres ont été retravaillés et réduits par souci de cohérence et de gestion. Ils sont exposés à « La Maison jaune » depuis l'automne. Le thème fédérateur retenu reste celui du balnéaire, ainsi que la protection de la co-visibilité mer/terre. Les villages en sont donc exclus mais les éléments à préserver restent inscrits en « patrimoine remarquable » dans le PLUi.

Enfin le Pays de l'Estran, outil de promotion de notre patrimoine est désormais en sommeil. La DRAC a fait remarquer (après trois mandats d'études...) qu'une association ne peut pas porter la démarche de Pays d'arts et d'Histoire. GTM, faute de Compétence Culture en a refusé le portage (mais est-ce une bonne raison ?) alors qu'elle retient pour quelques voisins la labellisation Village patrimoine...

La chargée de mission qui a recensé notre patrimoine depuis plusieurs années a été remerciée. La communication d'événements à caractère patrimonial et la médiation sur nos communes est dévolue à l'Office Intercommunal de Tourisme.

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

ScoT : Schéma de Cohérence Territorial à l'échelle d'un bassin de vie

AVAP : Aide de mise en Valeur du Patrimoine (devenu : SPR Sites Patrimoniaux Remarquables)

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles



Affichage «Maison Jaune»